



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

# Toutes les raisons d'être dans l'action le 23 mars !

Tous les salariés doivent se mobiliser dès le 23 mars à l'appel des organisations syndicales **Cgt - Cfdt - Fo - Solidaires - Unsa - Fsu** pour **refuser cette énième réforme synonyme d'une nouvelle régression sociale.**

Le gouvernement prépare pour 2010 un nouveau rendez vous sur les retraites. Le gouvernement entend durcir les paramètres actuels du système, comme l'allongement de la durée de cotisation ou de l'âge légal de départ en retraite.

La hausse du nombre de retraités et l'augmentation de l'espérance de vie posent la question du financement du système, **mais reculer l'âge de départ à la retraite ne réglera en rien les problèmes de financement.**

En effet, si on reporte l'âge légal de départ en retraite, il y aura moins de personnes qui prendront leur retraite à ce moment là. Leurs pensions ne seront pas versées. On évitera de creuser le déficit, tout en obtenant plus de cotisations et donc des recettes en plus. Mais ce n'est que reculer pour mieux sauter ! Une fois cet effet à court terme passé, on reviendra à la situation actuelle... et ainsi de suite.

**Ce n'est pas non plus un simple problème de financement car au plus profond de la crise, le gouvernement a trouvé « par miracle » des milliards d'euros pour voler au secours des banques... le capital pris à son propre piège ! Et là comme par enchantement de l'argent il y en a !**

En fait, patronat et gouvernement cherchent à casser notre système solidaire et orienter les salariés vers le système par capitalisation (Épargne retraite ex : Perp ; Perco...) en faisant croire à tous qu'il n'y a plus d'argent et qu'il faut travailler plus longtemps.

**Rappel historique : 1945-1946 : LA MISE EN PLACE D'UNE SÉCURITÉ SOCIALE.**

En application de l'ordonnance du 19 octobre 1945, la « sécurité sociale » reprend le service des prestations prévues par les législations concernant les assurances sociales : maladie, maternité, vieillesse, invalidité, décès et aussi l'allocation aux vieux travailleurs salariés, les accidents du travail et maladies professionnelles, les allocations familiales et le salaire unique des travailleurs protégés...

**Alors que notre pays sort des affres de la guerre, pensez vous que les caisses de l'état étaient remplies d'argent ? Non, bien évidemment.**

Mais rassurez-vous, déjà en 1945 à la création de la sécurité sociale, le patronat et leurs amis politiques se sont insurgés contre cette institution qui allait « plomber » leurs économies ! ! !

**Cela renforce l'idée que la question des retraites relève avant tout d'un choix politique, d'un choix de société, entre la satisfaction des besoins du plus grand nombre, en l'occurrence les salariés et les retraités, ou les dividendes pour une partie infime de la population.**

## SONDAGE

- ⇒ 1 salarié sur 3 seulement est encore en activité au moment de prendre sa retraite..
- ⇒ 58 ans et 8 mois, c'est l'âge moyen de cessation d'activité..
- ⇒ 61,5 ans, c'est l'âge effectif de départ à la retraite à taux plein en France..
- ⇒ 76% des français doutent de pouvoir toucher une retraite satisfaisante dans l'avenir. ( sondage Ifop Janv. 2010)

**Pour la CGT, la retraite est un droit qui doit être ouvert à 60 ans avec un niveau de pension qui, pour une carrière complète, correspond à 75% du salaire de référence.**

Mais l'âge d'ouverture des droits à 60 ans peut être avancée pour pénibilité.

Dans notre profession, certains métiers pénibles entrent dans les critères à la base de la reconnaissance de la pénibilité : travail alterné, travail décalé, travail de nuit, Vibrations, manutentions de charges lourdes, contraintes posturales et articulaires...

La loi Fillon de 2003 sur la réforme des retraites, prévoyait des négociations pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers, malgré 11 jours de grève à l'époque et une manifestation de la profession à Paris, l'Union patronale des transports publics (UTP) a toujours refusé cette reconnaissance...

### **Propositions de la CGT pour conforter l'ouverture du droit à la retraite à 60 ans :**

- ⇒ Intégration des années d'études et des périodes de précarité subies pour le calcul d'une carrière complète
- ⇒ Un taux de remplacement d'au moins 75% du revenu net d'activité
- ⇒ Retour au calcul sur les dix meilleures années ( contre 25 années depuis 1993 et la réforme Balladur)
- ⇒ Le revenu de retraite, qui ne doit pas être inférieur au SMIC pour une carrière complète, doit évoluer sur la base du salaire moyen, ce qui permettrait aux retraités de bénéficier légitimement des fruits de la croissance
- ⇒ Les salariés ayant effectué des travaux pénibles doivent bénéficier d'un départ anticipé

### **Pour garantir définitivement le droit à la retraite à 60 ans :**

- ⇒ Inscrire dans les textes de chacun des régimes l'âge de 60 ans pour l'ouverture des droits à retraite complémentaire sans abattement.

Ces droits et garanties appellent des mesures précises pour les financer et pour assurer l'équilibre des régimes complémentaires Arrco-Agirc\*, la CGT propose :

- ⇒ Un élargissement de l'assiette de cotisation à tous les revenus du travail ( Intéressement, participation... apport immédiat d'un milliard d'euros/an à l'Arrco et plus de 600 millions d'euros pour l'Agirc)
- ⇒ Une modification des cotisations patronales en fonction de la politique salariale et de la politique de l'emploi
- ⇒ L'arrêt des exonérations pour les entreprises qui plombent les ressources de la Sécurité sociale sans bénéfice pour l'emploi.
- ⇒ Pour faire supporter la charge du « papy boom » il faut prélever une partie sur les 60 milliards de réserve et équilibrer chacun des régimes Arrco et Agirc en modifiant les taux d'appel de cotisation

*\*Agirc (Association générale des institutions de retraite complémentaire des cadres) gère le régime de retraite complémentaire des cadres*

*\*Arrco (Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés) gère le régime de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés du secteur privé*

**La CGT appelle les traminots à se mobiliser et à réagir dans l'unité contre ces nouvelles attaques gouvernementales et à participer massivement à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle**

**le 23 mars 2010 à 14 heures à Toulouse sur  
l' EMPLOI - SALAIRES - RETRAITES**

**La Cgt donne rendez vous devant Décathlon Bd Lascrosses - angle rue Merly**

La CGT demande aux organisations syndicales Sud, Cfdt, Cftc, FO et CGC de Tisséo de s'inscrire dans l'appel unitaire départemental (CGT-CFDT-FO-FSU-UNSA Sud) et d'appeler avec la Cgt les Traminots à participer à la journée interprofessionnelle de grève et de manifestations du mardi 23 mars 2010.

**« On veut une  
retraite pour les  
vivants, pas pour  
les morts ! »**

# RETRAITES 2010 <sup>3</sup>

## un rendez vous à ne pas manquer

### *Le débat sur les retraites est lancé !*

Comme à leurs habitudes, Gouvernement et Patronat organisent un concert de surenchères, afin de déstabiliser la population, la désinformer et engager tous les salariés du pays dans un sentiment de résignation.

Objectif : remettre en cause l'âge légal de la retraite à 60 ans, remettre en cause les départs anticipés pour les carrières longues, allonger globalement la durée de cotisation pour avoir droit à une retraite à taux plein, appauvrir les futurs retraités.

Loin de revêtir seulement un caractère économique, la volonté gouvernementale et patronale s'inscrit dans une démarche idéologique: remettre en cause tous les acquis du Conseil National de la Résistance et les améliorations apportées depuis 60 ans.

### **Mettre en péril le système par répartition**

Cette volonté s'inscrit également contre un système de retraite – la répartition – qui conduit, dans le cadre de la solidarité intergénérationnelle, à ce que les cotisations issues des salaires des actifs (salaire socialisé) financent les pensions des retraités.

A l'inverse, un système par capitalisation – chacun cotise pour sa propre retraite future – constitue un danger de tous les moments, puisque soumis aux dérégulations boursières, aux aléas de la santé économique avec le risque en cas de crack boursier de perdre son épargne. L'exemple est flagrant avec les fonds de pension Anglais ou Américains.

De plus, le système par répartition enlève les sommes consacrées à la retraite aux circuits financiers traditionnels et spéculatifs. Et ces milliards d'euros, les banques voudraient bien les capter pour accroître leurs profits.

Un peu plus de **6 % du Produit Intérieur Brut sur les 20 prochaines années**, telle est la somme annoncée par le COR (Conseil d'Orientation des Retraites) et les experts de tout poil, et à laquelle devrait faire face la société pour maintenir le niveau et l'âge de la retraite actuels. **Cela correspond à 0.37 % du PIB chaque année.** Insignifiant par rapport aux milliards de cadeaux fait aux entreprises et aux banques. Les mêmes experts omettent pourtant de dire que si nous devons brutalement passer d'un système par répartition à un système par capitalisation, c'est 50 % du PIB, qui chaque année devrait être consacré au financement des retraites pour garantir le niveau actuel.

***Ce qui menace les retraites, ce n'est pas l'allongement de l'espérance de vie, mais le niveau du chômage et de la précarité,***

***Les salariés et les retraités de ce Pays sont attachés à leur système de retraite qui a fait ses preuves ! 65 % des personnes interrogées se déclarent prêtes à intervenir pour défendre leur retraite ou future retraite.***

***Notre système de retraite solidaire est viable pourvu que nous lui en donnions les moyens.***

**C'est par notre action de grève et notre mobilisation que nous les obtiendrons**



## Déclaration de la Confédération Générale du Travail

Avec une participation des électeurs de 46,36 %, le premier tour des élections régionales du 14 mars 2010 est marqué par un fort taux d'abstention, qui n'est pas un signe de bonne santé pour la démocratie.

L'expression de plus de 20 millions d'électeurs ne peut pour autant être ignorée. Il se dégage un sens au vote de dimanche 14 mars. Ce vote témoigne d'un désaveu clair des politiques poursuivies.

La CGT appelle les salariés à participer nombreux au deuxième tour des élections régionales le 21 mars prochain.

La CGT voit dans les résultats l'expression d'un fort mécontentement des salariés vis à vis de la politique économique et sociale défendue par le Président de la République et les nombreux ministres eux mêmes candidats, dans une période où les salariés sont les principales victimes d'une crise dont ils ne sont pas responsables. Celle-ci se traduit par la succession des plans de licenciement, le développement du chômage de longue durée, la stagnation des salaires et des pensions, les difficultés accrues des jeunes à accéder à l'emploi et la poursuite des politiques d'exonération massives de cotisations sociales sans aucune efficacité sur les créations d'emploi.

Dans ce contexte, le résultat électoral du Front national, même s'il est en recul par rapport à 2004, est une préoccupation pour la CGT. Le jeu politique du gouvernement sur le thème de l'identité nationale n'a fait qu'attiser le racisme et la xénophobie.

Les luttes du printemps 2009 attestaient déjà d'une volonté de résistance. La santé insolente affichée par les banques, renflouées par les états à coup de centaines de milliards d'euros, le nouveau départ de la spéculation et des bonus pour quelques-uns provoquent une légitime indignation et font perdre toute crédibilité aux discours sur la refondation et la moralisation du capitalisme qui serait en marche.

La multiplication des luttes pour l'emploi, les salaires et les conditions de travail attestent que les salariés n'entendent pas rester spectateurs face à cette situation.

Il n'est donc pas étonnant dans ces conditions que la politique gouvernementale soit sévèrement sanctionnée à l'occasion des élections régionales.

**La journée unitaire d'action du 23 mars sur l'emploi, les salaires et les retraites donnera l'occasion d'une forte expression revendicative de l'ensemble du monde du travail. La CGT invite les salariés à s'inscrire dans cette mobilisation par la grève et la manifestation, quels que soient leur secteur professionnel et la taille de leur entreprise.**

***La CGT engage toutes ses forces dans la réussite de cette mobilisation interprofessionnelle.***